

UN AGENT D'ENTRETIEN POUR SA CRECHE 68 PLACES A LA MAISON DE LA PETITE ENFANCE

Sous la responsabilité de la Responsable Technique Petite Enfance, vous exercez des missions d'agent technique au sein de la crèche 68 places.

MISSIONS :

- Entretien des locaux d'une unité d'accueil : section, biberonnerie, salles d'activités, salle de bain, et les parties communes.
- Assurer l'intendance des repas (apporter le chariot de repas dans la section, etc.).
- Réapprovisionner la section en fournitures (linge, couches, produits d'entretien et d'hygiène) et assurer leur rangement et la sécurité.
- Entretien du matériel : mobilier, jouets et jeux, matériel de puériculture.
- Assurer quotidiennement des missions de lingerie.
- Entretien des parties communes et salles de jeux.
- Assurer ponctuellement des remplacements de l'agent d'entretien dans les 2 autres sections, et au sein du multi-accueil 20 et crèche familiale.
- Soutenir l'équipe dans la section auprès des enfants aux temps forts de la journée (repas, surveillance...).
- Participer aux réunions d'équipe, réunions techniques et journées pédagogiques.
- Adhérer aux projets de la structure, participer à l'organisation des fêtes.
- Respecter les consignes de sécurité.
- Gérer les différents stocks (couches, lait, produits d'entretien).
- En cas de manque de personnel et des besoins de service : remplacement ponctuel en lingerie, en cuisine, en section auprès des enfants, aide au rangement des livraisons...

PROFIL :

- Connaissances des techniques de nettoyage, des modalités d'utilisation des produits d'entretien et de la mono-brosse.
- Bonne visualisation et interprétation des étiquettes des produits d'entretien, des consignes écrites.
- Rapidité et efficacité dans l'exécution.
- Sens de l'organisation et de la rigueur.
- Capacité d'adaptation.
- Esprit d'équipe et d'initiative.
- Sens de l'hygiène et des soins.
- Discrétion : obligation de réserve.

HORAIRES :

Temps complet.

37h40 hebdo – 25 CA – possibilité de 2 jours de fractionnement - 16 jours de RTT – 3 jours de sujétion - CET 7h32 par jour - horaires variables sur une amplitude de 6h30 à 17h32. Ponctuellement, adaptation des horaires en fonction des réunions, fêtes de la crèche et besoin exceptionnel.

Rémunération statutaire + régime indemnitaire+ complément de rémunération (13ème mois TI + prime) majoré de 30%+ adhésion CNAS.

Poste disponible.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter Laëtitia Œillet, Responsable technique des crèches MPE et CVE, au 06 26 01 58 15

Merci d'adresser votre candidature, lettre de motivation et CV, à Monsieur le Maire, Direction des ressources humaines, Place de l'Appel du 18 juin 1940, 77207 TORCY, Marne La Vallée Cedex 01 ou par mail ncumin@mairie-torcy.org le plus rapidement possible.